

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 48 (1951)
Heft: 7

Rubrik: Tribune libre

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



TRIBUNE LIBRE

Pitié pour nos chères bestioles

Rarement on a entendu autant de doléances sur la mortalité dans nos ruchers au cours de l'hiver dernier. Les uns avouent en se mordant les doigts qu'ils ont nourri trop tard ; d'autres accusent l'acariose qui aurait fait des ravages importants, pour d'autres les pertes seraient dues à certains traitements préconisés, enfin d'aucuns se désolent en disant que les analyses officielles n'ont conclu qu'à de la dysenterie ou du noséma alors que les colonies trépassant présentaient tous les symptômes d'acariose. Mais si l'analyse conclut qu'il n'y a pas d'acariose, la caisse d'assurance s'en réjouit.

Que n'a-t-on pas dit et écrit sur l'acariose ? On la disait moins terrible que la loque, mais elle est tenace comme le diable. On essaie le remède Frow, mais il réussit tout aussi bien à détruire une colonie qu'à la guérir. Le carton soufré ? D'aucuns assurent qu'il guérit les colonies pas trop atteintes, à condition de répéter l'opération. Il arrive cependant que les acares vivent et survivent ; on se demande où ils peuvent bien se loger pour faire la nique à tous les traitements. On nous dit que le soufre et la puanteur Frow les font disparaître ou crever ; mais lorsque les abeilles atteintes s'en vont péniblement, désespérément dans l'herbe pour finir leur pauvre vie comme des tuberculeux dont les poumons refusent tout service, que deviennent les acariens ? « L'abeille de France » vient d'assurer dans un article que les acares meurent avec les abeilles. Est-ce bien vrai ? On recommande aussi de nettoyer le sol autour des ruches traitées ou atteintes du moins. S'il y a de l'herbe autour du rucher, comment faire ce nettoyage ? Il est impossible. On ajoute que ces abeilles traînantes sont la principale cause de contagion. N'y a-t-il pas là contradiction puisque ces traînantes vont mourir de maladie, ou de faim ou de froid, et alors les parasites devraient aussi mourir avec elles.

Contre l'acariose on recommande aussi le traitement au salicylate de méthyle ; mais à en croire certains expérimentés ce remède aurait tué dans certains ruchers plus d'abeilles que de parasites.

On a dit que la loque était plus terrible que l'acariose. J'en doute. Si l'acariose se généralise dans certains milieux on a plus facilement raison de la loque. Si la colonie est fortement contaminée on l'exterminate ; on détruit du moins les cadres et on réduit la ruchée à l'état d'essaim et elle recommence sa vie. Si elle est faiblement atteinte, on a vite fait de la guérir par le moyen suivant préconisé

sauf erreur par M. Mages. Je l'ai expérimenté moi-même dans un rucher dont j'ai la garde. On saupoudre les cadres de marcs de café bien secs, puis on recouvre. En quelques jours les marcs ont disparu, et toute trace de loque aussi. La colonie travaille à nouveau normalement. Peut-être les abeilles aiment-elles le café comme les dames et ça leur ranime langue et courage ! Si on remplaçait les marcs de café par du bon café moulu l'assainissement serait peut-être encore plus rapide !

Enfin, en cas de perte de colonie par suite d'acariose on n'indemnise que d'après le poids des abeilles restantes lors de sa destruction, ou constatation par l'inspecteur que la colonie est atteinte aux 80, 90 ou 100 %. N'y a-t-il pas là une injustice puisqu'à ce moment il ne restera dans la ruche que quelques grammes d'abeilles, les autres s'étant essayées à voler et perdues sur le sol. L'assurance ne vous donnera qu'une moquerie en guise d'indemnité-consolation alors que l'apiculteur a payé ses cotisations régulièrement, que peut-être la colonie défunte était fort populeuse au début de l'hivernage ou à la fin de l'hiver. L'assuré sera toujours le tondu malgré sa loyauté et son savoir-faire.

Il ne faut pas perdre courage, nous dit-on ; c'est bien, mais que les protecteurs de nos chères abeilles nous donnent des remèdes qui ont fait leurs preuves ; que tous les apiculteurs voient des soins assidus à la santé de leur rucher pour enrayer autant que possible la contagion et qu'enfin l'assurance apicole encourage au lieu de décourager.

J. T.

Congrès international d'apiculture

Leamington Spa, 3-8 septembre 1951.

Jusqu'à maintenant 20 personnes de Suisse se sont inscrites pour participer au congrès de Leamington. Le bureau de renseignements des C.F.F. nous donne les indications suivantes :

1. Prix du billet aller et retour, Bâle-Leamington Spa : Fr. 237.— en IIe classe, Fr. 167.35 en IIIe classe.

2. Prix du trajet en avion : Zurich-Londres simple course Fr. 250.— ; aller et retour Fr. 450.—. A cela s'ajoute le prix du chemin de fer Londres-Leamington Spa.

3. Il n'est pas possible de faire un billet collectif direct jusqu'en Angleterre. En revanche, on peut établir un billet collectif Bâle-Calais et retour. A ce billet viendrait s'ajouter le prix de la traversée Calais-Folkestone et du trajet Folkestone-Leamington Spa. Le prix du voyage reviendrait ainsi à Fr. 181.80 en IIe classe (bateau et train en Angleterre Ire classe) et à Fr. 129.80 en IIIe classe.

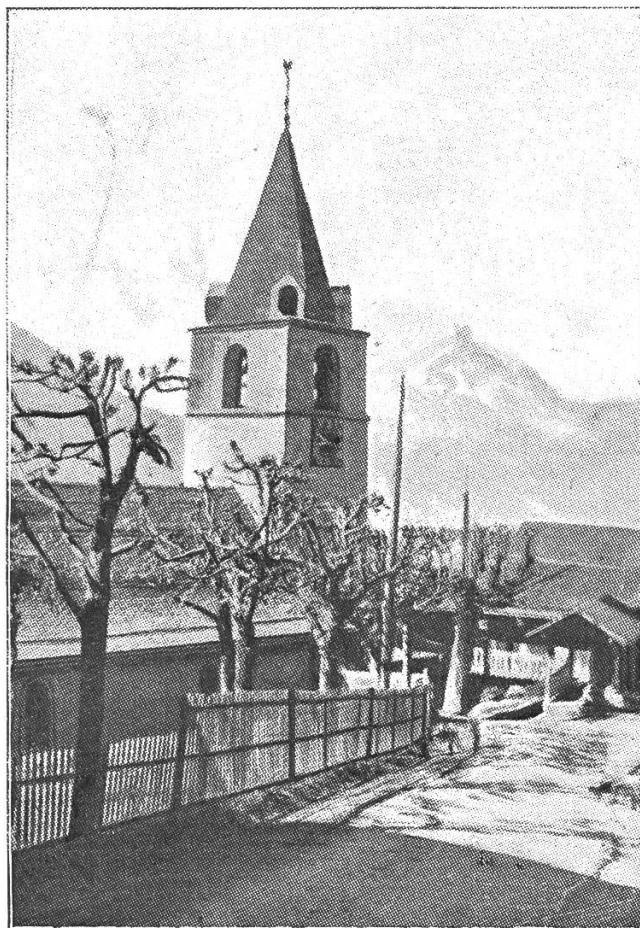
4. Durée du trajet Bâle-Londres : environ 16 heures.

Nous prions les personnes déjà inscrites ou intéressées de faire savoir à la section apiculture du Liebefeld, d'ici au 1er août, si elles désirent se joindre au voyage collectif mentionné sous chiffre 3.

La rédaction.

Assemblée générale de la F. V. A. à Gryon

Dimanche le 8 juillet 1951



Gryon, l'église

Bienvenue aux apiculteurs vaudois

C'est Gryon, le joli village montagnard, accroché à la pente fleurie et regardant le Muveran, que la section du Chamossaire a choisi pour vous accueillir, apiculteurs amis et inconnus ! Gryon, un nom qui rappelle de beaux souvenirs à tant d'entre vous, amis de la montagne, passionnés de belles fleurs ou d'ivresse blanche ! Gryon, le village aimé des poètes et des apiculteurs, où Juste Olivier chantait l'Alpe et la mi-été, où Edouard Bertrand soignait son rucher et formait des jeunes apiculteurs, et où l'apiculture occupe encore aujourd'hui une place enviable.

La beauté de la région a façonné l'âme de ses habitants. Ceux-ci se préparent dans la joie à vous recevoir, amis de partout, et espèrent vous voir arriver en rangs aussi serrés que les butineuses regagnant la ruche avant l'orage !

Nous espérons que vous rapporterez de cette journée passée chez nous un souvenir joyeux et bienfaisant et vous disons : Bienvenue à tous !

LA SECTION DU CHAMOSSAIRE.

*Si Gryon n'avait pas sa guirlande hautaine
De cimes dont l'azur découpe les créneaux,
Ses pâturages verts sous les fraîches haleines,
Et les feux des bergers allumant leurs fanaux,*

*Si Gryon n'avait pas, captivante harmonie,
Cette voix du torrent que l'on ne peut pas voir,
Ses chalets étagés à la teinte brunie,
Avec d'étroits vitraux s'illuminant le soir,*

*Si Gryon n'avait pas tous ces bien qu'on regrette,
Il aurait, pour fixer le souvenir charmé,
Tout au fond du ravin le chalet du poète
Et près du vieux clocher le presbytère aimé.*

Appel à tous les apiculteurs du canton

Gryon vous attend, le Comité d'organisation élargi de la section du Chamoissoire n'a rien négligé pour en faire une rencontre instructive et de délassement et pour resserrer les liens d'amitié entre tous les apiculteurs. Il a fait appel à un conférencier jurassien, membre du C.C. de la S.A.R., M. L. Gassmann de Courrendlin. Deux conférences seront données, l'une sur l'utilité des assurances en matière apicole et l'autre, très importante, très actuelle : « La Romande à la recherche de la meilleure race d'abeille, et le rôle que les sociétés d'apicultures sont appelées à jouer. Hâtez-vous de vous inscrire auprès de M. G. Matthey, caissier, à Bex, Chèques postaux IIb 1205, prix de la carte de fête complète Fr. 9.—.

Réception des sociétaires à l'arrivée du train dans les jardins du Café des Alpes pour collation.

Le Comité de la F.U.A.

Nécrologie

† Henri Froidevaux

A l'âge de 58 ans s'éteignait à La Bosse, le 26 février dernier, à la suite d'une longue maladie, Henri Froidevaux, membre dévoué de la Section des Franches-Montagnes. Apiculteur dès sa jeunesse, il aimait passionnément ses abeilles auxquelles il sacrifiait tous ses loisirs. Il fréquentait régulièrement les réunions apicoles et ses conseils étaient toujours marqués au coin du bon sens. Mademoiselle sa fille qui toujours l'accompagnait, saura suivre, nous n'en doutons pas, les traces que lui a si bien tracées son cher père.

Cultivateur de vieille souche franc-montagnarde, il joua un rôle en vue, en son temps, dans la commune du Bémont. Secrétaire communal, puis secrétaire de la commission d'école, c'était un citoyen avisé et serviable.

La Société d'apiculture des Franches-Montagnes lui garde un bon souvenir. Elle exprime à sa famille sa plus vive sympathie.

G. F.